



Mise à jour le 20 décembre 2023

Fonds Européen pour la Jeunesse

Politique de confidentialité

Cette note fournit des informations sur la manière dont le Fonds européen pour la jeunesse (FEJ) collecte, traite, partage et conserve les données personnelles.

Qui sommes-nous ?

Le FEJ fait partie du Conseil de l'Europe. Il s'agit d'un fonds dédié au soutien des initiatives et des projets liés à la jeunesse à travers l'Europe. Il fournit un soutien financier ainsi que des ressources éducatives aux organisations de la société civile et aux individus engagés dans des activités visant à promouvoir la participation des jeunes, les droits de l'homme et la compréhension interculturelle.

Le FEJ est le « responsable du traitement » de vos données personnelles, il a compétence pour prendre toute décision relative au traitement des données concernées.

Quelles données collectons-nous ?

Le FEJ peut être amené à collecter des données à caractère personnel sur les personnes impliqués dans une demande de subvention ou dans la mise en œuvre du projet financé, notamment les informations suivantes :

- **Coordonnées** : titre, prénom et nom, adresse électronique, numéro de téléphone et autres coordonnées pertinentes.
- **Informations d'identification** : telles que l'âge, l'identité de genre, la nationalité, le pays de résidence et l'activité.
- **Informations professionnelles** : fonction, organisation et autres détails professionnels pertinents pour les projets financés par le FEJ.
- **Catégories spéciales de données** : le FEJ peut collecter certaines données sensibles, telles que des informations de santé, dans le but de répondre à des besoins spéciaux lors d'événements ou d'activités.
- Toute autre information à caractère personnel qui pourrait être communiquée au FEJ.

Comment recueillons-nous les données ?

Le FEJ peut collecter des données à caractère personnel qui lui sont communiquées directement par des individus (représentant des ONG) lorsqu'ils interagissent avec le FEJ par le biais de différents canaux, tels que les formulaires de demande de subventions, les rapports en ligne, l'inscription à des événements

ou l'abonnement à des bulletins d'information. Ces données sont donc fournies par les ONG qui remplissent les formulaires sur le système en ligne du FEJ.

Communications : Lorsque des individus communiquent avec le FEJ par e-mail, sur les réseaux sociaux ou d'autres canaux de communication, le FEJ peut traiter les informations partagées dans ces communications.

Tiers : Le FEJ peut également recueillir des données à caractère personnel auprès de l'organisateur d'un événement. Par exemple, si une activité est coorganisée avec une autre entité, le FEJ peut recevoir des données de participants.

À quelles fins traitons-nous ces données et pendant combien de temps les conservons-nous ?

But	Délai de conservation
Gestion des subventions du FEJ (demande, mise en œuvre du projet, rapports et clôture).	10 ans dans notre base de données électronique et/ou dans un dossier papier après la clôture de la subvention.
Offrir des conseils et un soutien aux ONG de jeunesse demandant des subventions via des sessions de formation et d'information.	10 ans dans notre base de données électronique et/ou dans un dossier papier après l'achèvement du service.
Administration des paiements pour nos services ou remboursement des services fournis.	10 ans à compter de l'achèvement/de la livraison des services.
Pour la publicité des projets financés par le FEJ (sites Web du Conseil de l'Europe et Facebook du FEJ)	Aucune période de conservation.
Compilation de statistiques à des fins de reporting.	À des fins statistiques, nous collectons des données sur la nationalité, l'identité de genre, le pays de résidence et l'âge, qui sont stockées indéfiniment. Les autres données sont anonymisées ou supprimées.

Comment stockons-nous les données ?

Le FEJ stocke les informations (i) sous forme de dossiers papier conservés dans les locaux du FEJ à Strasbourg et (ii) dans le système en ligne sécurisé. Les deux sont uniquement accessibles aux membres du personnel du Conseil de l'Europe responsables de la gestion, du paiement, de la comptabilité et de l'audit de nos services. Les informations électroniques sont stockées sur les serveurs du Conseil de l'Europe situés dans l'Union européenne.

Le Conseil de l'Europe a mis en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les informations personnelles contre toute perte accidentelle, utilisation ou accès non autorisé, altération ou divulgation (telles que la prévention des intrusions, les techniques d'accès aux comptes, les moyens de protection physique, etc.).

Avec qui pouvons-nous partager des données ?

À des fins comptables, les données à caractère personnel peuvent être partagées avec la Trésorerie, le Service des paiements et de la comptabilité du Conseil de l'Europe, ainsi qu'avec les auditeurs du Conseil de l'Europe. À des fins de gestion des subventions, les données sont partagées avec l'organe décisionnel statutaire du FEJ : le Comité de programmation sur la jeunesse.

En règle générale, le FEJ ne transfère pas de données à caractère personnel avec des tiers en dehors du Conseil de l'Europe sans votre consentement. Toutefois, nous pouvons être tenus de communiquer vos données à caractère personnel à des tiers, comme les services médicaux ou la police, afin de nous conformer à une obligation légale ou de protéger vos intérêts vitaux et/ou votre sécurité ou les intérêts vitaux et/ou la sécurité d'autrui. Lorsque vos données sont partagées avec des tiers, nous veillons à limiter ce partage au minimum indispensable de données.

Transférons-nous des données personnelles vers des pays tiers ?

En règle générale, nous ne transférons pas de données personnelles vers des pays tiers.

Procédons-nous à une prise de décision automatisée, et notamment à un profilage ?

Non.

Quel est le fondement juridique du traitement des données ?

Lorsque nous traitons des données à caractère personnel en relation avec les demandes de subvention, la gestion des subventions, les rapports et la clôture, la base légale du traitement est double : le Statut du Fonds européen pour la jeunesse adopté par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe le 25 novembre 1998, ainsi que le Contrat de subvention entre l'ONG bénéficiaire et le FEJ.

Lorsque nous traitons des données en relation avec la publicité des projets financés, la base légale est le Contrat de subvention entre l'ONG bénéficiaire et le FEJ ainsi que le consentement individuel. Le FEJ demande le consentement de l'ONG bénéficiaire pour publier des photographies sur les projets, et il incombe à l'ONG d'obtenir le consentement de ses participants concernant les publications du FEJ.

Lorsque nous traitons des données en relation avec la participation à des événements d'information ou à des formations, la base légale est le consentement des participants ou de leurs représentants légaux. Si des participants de moins de 18 ans participent aux activités, la base légale du traitement de leurs données personnelles est le consentement de leurs parents. Il incombe à l'organisateur d'obtenir le consentement parental en relation avec notre traitement des données personnelles des participants de moins de 18 ans.

Lorsque des données personnelles sont traitées en cas d'urgence, la base légale du traitement est la protection des intérêts vitaux. Lorsque des données personnelles liées à la santé sont traitées, la base légale peut être soit le consentement personnel, soit la protection des intérêts vitaux..

Quels sont vos droits concernant vos données ?

En vertu de l'article 8 du Règlement du Conseil de l'Europe sur la protection des données personnelles, vous avez le droit de :

- demander l'accès à vos informations personnelles détenues par le FEJ ;
- demander que nous corrigions des informations personnelles incomplètes ou inexactes que nous détenons à votre sujet ;
- demander la suppression ou le retrait de vos informations personnelles lorsque nous n'avons pas de raison valable de les conserver ;

- vous opposez au traitement de vos informations personnelles sur des motifs spécifiques liés à votre situation.

Si vous souhaitez exercer les droits ci-dessus, ou pour toute question, préoccupation ou demande que vous pourriez avoir concernant la manière dont vos données sont collectées et utilisées, veuillez contacter le FEJ par :

- courrier électronique à eyf@coe.int et/ou au Délégué à la protection des données du Conseil de l'Europe à dpo@coe.int ;
- voie postale, en adressant votre demande au Conseil de l'Europe / Fonds européen pour la jeunesse, 30 Rue Pierre de Coubertin, 67000 Strasbourg.

Si vous estimez que le Conseil de l'Europe n'a pas répondu de manière adéquate à votre demande et que vos droits en matière de protection des données ont été violés, vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection des données du Conseil de l'Europe en envoyant un courrier électronique à datacommissioner@coe.int.